



## indemnité d'accident de travail

Par **Manel**, le **18/01/2010** à **09:56**

Bonjour,

J'ai été en accident de travail pendant 24 jours et sur mon salaire il me manque plus de 300 € dans mon salaire car mon employeur a demandé un subrogation à la sécurité sociale je me suis renseigné et il peut être retiré 10% de mon salaire (l'indemnité d'accident représente 90% du salaire) or je

suis payé en temps normal 1249€ et là pour ce mois mon employeur m'a payé 934€ je pense qu'il ya une erreur.

Pouvez vous m'aider ??car mon employeur ne me semble pas très h  nnete.